

--

Ceci est de la libre expression utilisant un carnet d'adresses à caractère personnel, sans lien avec une activité professionnelle ou commerciale, et n'est donc pas concerné par le RGPD (article 18 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016), n'hésitez pas à dire stop ou encore !

Jean-Jacques Rey
site Internet : jj-pat-rey.com
sous-domaine
stats-au-monde.jj-pat-rey.com

Bonjour.

Pour faire bref, je subis un filtrage indu pour l' *INTERNET-TRIBUNE-LIBRE* par deux opérateurs dits "historiques", bien que j'utilise un SMTP sécurisé qui ne dépend pas d'eux. Si le service de transmission n'est pas carrément refusé, mes messages sont envoyés directement dans les dossiers SPAM de mes divers correspondant-e-s sur les serveurs de messagerie leur appartenant...

* Précisons que si les clients concernés ne vont pas eux-même vérifier leur courrier sur le serveur, dans les différents dossiers, et qu'ils n'ont pas désactivé l'option de filtrage antispam automatique, ils ne sauront jamais ce qu'ils reçoivent comme courriels considérés comme SPAM (et dans ce cas, on est à l'abri d'aucune mesure arbitraire)...

* Faits à noter :

- Les listes noires (notamment **RBL/SBL**) dont pourraient se servir, les entreprises évoquées pour ce filtrage, sont établies par des prestataires de service basés aux U.S.A... Eh oui ! *In fine*, la France et l'Europe en général, dépendent beaucoup de sociétés dont les sièges sociaux au moins sont basés en Amérique du Nord, et cela, pour des produits, programmes, etc. relevant du domaine de pointe des Technologies de l'Information et des Communications, sans parler du matériel et même des infrastructures... Or ces sociétés (GAFAM y compris bien sûr), s'ils elles ne travaillent pas directement

pour les services secrets états-uniens, sont le plus souvent infiltrés par eux... Quelle servitude, avons-nous là, n'est-ce pas !

- Précision dont se vante (publiquement) au moins un de ces "glorieux" opérateurs : *"Tous les messages arrivant sur votre boîte .../... sont analysés par un filtre automatique. Les e-mails identifiés comme indésirables, tendancieux ou qui correspondent à des envois en masse non sollicités sont mis dans le dossier "Indésirable", que vous pouvez consulter. Ils sont supprimés chaque semaine."* Quel risque de subjectivité et partialité, avons-nous là, n'est-ce pas ! (Je peux vous indiquer la page web de référence à votre demande).

- Sans rentrer dans le détail, il est à souligner que les **boy-scouts** qui confectionnent et diffusent ce genre d'argument promotionnel, ne réalisent pas les risques pénaux qu'ils font courir à leur entreprise... Mais peut-être, est-ce là, un aspect de l'Intelligence Artificielle (IA) !? ... Hé bien ! Nous voilà bien embarqués, mes amis !

Je peux vous confier aussi que je ne vais pas rester les bras croisés... Ce n'est pas la première fois qu'on essaye de me "torpiller", mais la configuration des évènements n'est pas la même qu'antan, et j'ai le temps et les moyens maintenant... ;-)

Éventuellement, pour celles et ceux qui regretteraient de ne pas avoir trouvé dans leur boîte courriel, l'INTERNET-TRIBUNE-LIBRE du samedi 01 avril 2023, ils peuvent le lire en ligne à :

jj-pat-rey.com/INTERNET-TRIBUNE-LIBRE/archives2023/1avril/index.html (par https://).

Bonne lecture !

@+

Incidentement, pour ceux qui ont le temps, nouvelles publications littéraires 2022 par :

jj-pat-rey.com/JJ-REY_NEO/sommaire-nouvelles-publications.html

Sommaire :

Accès direct en ligne au numéro le plus récent de l'Internet-Tribune-Libre :

jj-pat-rey.com/INTERNET-TRIBUNE-LIBRE/affichage/index.html

et pour toutes les années (de 2004 à 2023) par :

jj-pat-rey.com/INTERNET-TRIBUNE-LIBRE/index.html

(Avec les illustrations en prime et une version PDF : innovation 2023 !)

- LES "EXPLOITS" DE "JUPITER"

par Jean-Jacques REY

- MUTATION ILLIBÉRALE ET TRANSGRESSION AUTORITAIRE

par RogueESR

- AUCUNE ÉCOUTE ET COMPRÉHENSION DU PEUPLE !

par Guy CRÉQUIE

- LE GOUVERNEMENT DE LA FRANCE SOUS INFLUENCE GLOBALISTE

par Frédéric BOUTET

- DE L'UTILISATION PERVERTIE DES MONNAIES

par Maurice SARAZIN

LES "EXPLOITS" DE "JUPITER"

En France, nous sommes dans un pays démocratique pour les apparences ; mais **la surveillance des populations et le contrôle social sont totaux** ; tout comme les moyens de coercition et de répression sont développés de manière continue et intensive. En plus, selon le type des personnages propulsés à la tête de l'Etat, nous pouvons nous sentir dans une monarchie déguisée qui permet l'autoritarisme le plus inconvenant, défiant l'équilibre des pouvoirs et méprisant les classes populaires.

Pour moi, la France est en train de devenir un pays totalitaire... Les institutions de la 5ème République, surtout dans certaines conditions : par exemple, une assemblée nationale à la dévotion du pouvoir exécutif, elles donnent trop de moyens à une volonté personnelle : celle du Président de la République Française. S'il n'a pas la trempe d'un grand chef d'état, c'est la catastrophe assurée et des crises prévisibles. La France suit ainsi le chemin d'autres pays qu'elle critique dans le monde... Comme on dit souvent : « c'est l'hôpital qui se fout de la charité » !

Certains en viennent à parler de **crise de régime**, mais c'est bien de cela dont il s'agit. Il apparaît urgent de refonder les institutions et de passer à une autre constitution qui accorde moins de pouvoir à un seul homme ; surtout quand celui-ci se révèle caractériel et déconnecté des réalités sociales et, qui plus est, des véritables enjeux de société pour le Futur. Et puis il y en a marre de ce régime d'hyper-présidentialisme qui autorise toutes les dérives autoritaires. Il ne faudrait pas oublier, entre autres, « **l'état d'urgence** » qu'on nous a infligé récemment pendant deux ans sous prétexte sanitaire, après d'autres sous prétexte sécuritaire. Les périodes où nous sommes dans un état normal des institutions deviennent même rares ces temps-ci... Vous pensez bien qu'il en reste des traces à tous les étages dans les psychologies, sans parler de la vie sociale.

Non ! Il y a des représentants des "élites", qui défendent fort leurs intérêts de classe, et, ils sont devenus de véritables "virus" pour la démocratie, usant des institutions de la 5ème République jusqu'à outrance. À ce propos, puisqu'ils renvoient fréquemment dos à dos les divers extrémismes de Droite ou de Gauche, on pourrait dire qu'il y a des extrémistes du Centre qui se prennent pour le centre du monde en se regardant le nombril...

Et ces "extrémistes du centre" apparaissent bien comme une minorité mal agissante qui panique, voyant qu'elle est mal embarquée... À l'évidence, ils ont surtout peur de perdre à la suite les commandes du Pouvoir. Les réactions de la Rue, ils s'en moquent ; tant qu'ils commandent les forces de police (et de répression) pourtant pas si nombreuses que ça, dont ils font annoncer doctement le déploiement aux infos pour intimider les contestataires. C'est sans aucun doute leur dernier rempart face à la crise de régime que nous voyons se développer depuis des années.

Ce que l'on peut reprocher à **E.Macron**, se résume ainsi : sans parler de se comparer à Jupiter (...) **il se prend pour ce qu'il n'est pas : c'est-à-dire un monarque, et il fait tout pour mettre le pays à feu et à sang.**

Monsieur Macron n'est pas un représentant du peuple, en tout cas pas

représentant naturel d'une majorité de Français-e-s. C'est le moins que l'on puisse dire. Il a une légalité formelle et fonctionnelle pour lui, mais pas de légitimité politique ; quoi qu'en dise, la minorité partisane qui le soutient (et les "laquais" dans les médias), le plus souvent pour des objectifs économiques...

Sa meilleure porte de sortie, en ce qui concerne cette dernière (en date) **réforme –régressive– des retraites**, voulue et décidée expressément par lui, tant contestée et c'est logique, était de mettre la loi afférente ou simplement son projet à référendum. Ce qu'il s'est bien gardé de faire...

« *Rectification du budget de la Sécurité Sociale* » : a présenté le gouvernement pour imposer cette réforme, échappant de peu en conséquence à une motion de censure à l'Assemblée Nationale qui aurait été historique. Vous parlez d'une mauvaise foi et d'un cynisme à toute épreuve ! Ainsi les ont ressentis, certainement, une majorité du corps social.

D'une manière générale, il faut en finir avec ces politiques néolibérales, préconisées au niveau des instances européennes, qui massacrent des aspects sociaux, culturels, environnementaux et bien d'autres, dans le monde entier.

Gardons à l'esprit, que **la souveraineté appartient au peuple et pas à ses représentants**, du moins en démocratie (celle-là si souvent invoquée pour faire boire des potions amères)...

Car ces adeptes du néolibéralisme économique qui est, lui, un **outil du capitalisme** : véritable problème de l'écologie et de l'avenir sur Terre, ils transforment volontiers la vie en enfer, et, ils appellent cela le Progrès et le Développement ! En fait, leurs valeurs essentiellement marchandes sont un **affront à la Vie tout court**. On pourrait dire aussi, que la vraie liberté n'est pas garantie par l'argent et la production de richesses matérielles, qui semblent leur obsession, c'est même tout le contraire.

Jean-Jacques REY

jj-pat-rey.com/INTERNET-TRIBUNE-LIBRE/index.html

Petit échantillonnage des "exploits de Jupiter"
et bien évidemment aux yeux du monde entier...

Isolé comme jamais, Emmanuel Macron peut-il

éteindre l'incendie qu'il a propagé ?

LIBÉRALISME AUTORITAIRE 18 avril 2023 par Maxime Combes

basta.media/Isole-comme-jamais-Emmanuel-Macron-peut-il-eteindre-l-incendie-qu-il-a-propage-100-jours

En prenant la parole ce 17 avril, Emmanuel Macron souhaitait tourner la page des retraites. Enlisé et isolé comme jamais, il s'est donné 100 jours pour apaiser le pays et relancer son quinquennat. Personne n'y croit.

Par sa treizième allocution présidentielle prononcée sans contradiction en six ans à peine, Emmanuel Macron voulait refermer la séquence « retraites ». En vain. Plus de 300 concerts de casseroles, jusque dans les plus petites villes du pays, lui ont répondu qu'il n'avait ni l'autorité ni la légitimité d'en décider.

L'hôte de l'Élysée n'est plus le maître des horloges : les syndicats ont donné rendez-vous le 1er mai pour « casser la baraque » tandis que la nouvelle proposition pour un référendum d'initiative partagée (RIP) pourrait être validée le 3 mai, ouvrant justement une nouvelle étape dans la mobilisation sociale, citoyenne et politique. Les 100 jours d'apaisement que le Président de la République a réclamé ressemblent plus à une demande de trêve unilatérale qu'à la relance d'un quinquennat mal en point.

Si le ton se voulait apaisé et les mots-clefs agencés comme un bingo, les treize minutes d'intervention n'ont pas suffi pour qu'Emmanuel Macron prononce un « mea culpa » sincère. D'emblée, il a même refermé sèchement l'une des ultimes portes de sortie qui s'offrait à lui : l'article 10 de la Constitution lui donnait le droit d'exiger du Parlement une nouvelle délibération. Rien n'aurait été plus normal pour un projet de loi dont plusieurs mesures que plusieurs parlementaires de la majorité comme des Républicains jugeaient indispensables à leur soutien ont été censurées par le Conseil constitutionnel. Il n'en a rien été. **Le président assume pleinement d'avoir utilisé tous les bas-fonds autoritaires de la Constitution – l'article 47.1, qui sert à contraindre le temps du débat, ou le 49.3 qui sert à éviter un vote – pour imposer sa brutale mesure** d'âge, quitte à piétiner les parlementaires et les millions de manifestant.e.s.

« Gouverner contre le peuple »

Réforme des retraites : les huit arguments fallacieux du gouvernement pour reculer l'âge de départ

Peu soucieux de la sincérité de ses propos, Emmanuel Macron a poursuivi en assénant sans honte un mensonge pourtant maintes fois battu en brèche selon lequel le report de l'âge légal était « *nécessaire pour garantir la retraite de chacun* ». Au diapason de son gouvernement qui n'a cessé de mentir sur la retraite des femmes, les 1200 euros ou le risque fantasmé et erroné de faillite de notre système de retraites, le Président de la

République a tenté d'user de son autorité pour enterrer les contre-expertises, dont la nôtre, montrant que le report de l'âge légal, la mesure la plus brutale et la plus injuste qui soit, n'avait rien d'une évidence. Rien d'une évidence pour financer notre système de retraites à court et moyen terme. Pas plus que pour faire des économies en matière de dépenses publiques et financer ainsi de nouveaux cadeaux fiscaux aux entreprises, puisque là était le véritable objectif du report de l'âge légal à 64 ans tel qu'énoncé dans la loi de finance pour 2023. **Alors que les aides publiques aux entreprises privées atteignent désormais les 207 milliards d'euros par an, et que le gouvernement veut les augmenter encore par la suppression des impôts de production et de nouvelles subventions en faveur du verdissement de l'industrie, les réduire de 4 à 5 % aurait permis de s'épargner un conflit social majeur pour le même montant d'économies attendues.**

Mais non, Emmanuel Macron s'entête à affirmer qu'une seule voie est praticable, celle qu'il a définie, seul et isolé, à l'Élysée. Gouverner contre le peuple, contre l'opinion publique, contre les syndicats, contre les experts, seul contre tous, en **utilisant les institutions et les forces de l'ordre pour museler les oppositions**, voilà ce qu'Emmanuel Macron assume pleinement ce 17 avril. Une telle pratique politique est sans doute légale et constitutionnelle. Mais elle est et restera illégitime. Selon l'historien **Pierre Rosanvallon**, « *l'esprit des lois a été bafoué* » ouvrant « *la crise démocratique la plus grave depuis la fin du conflit algérien* ». .../... La séquence est donc loin d'être refermée. **Au conflit social s'est greffée une crise démocratique qui s'apparente aujourd'hui à une crise de régime.** « *Une République à bout de souffle* » selon le politiste et journaliste **Fabien Escalona**, considérant que trois de ses piliers dysfonctionnent : ses institutions ne produisent plus la légitimité escomptée, les compromis sociaux qui la fondent sont à revisiter et l'horizon que doivent lui donner ses dirigeants ne font plus sens. .../...

Ce conflit sur les retraites est un affrontement majeur entre deux choix de société

L'heure de la revanche

14 mars 2023 par Jean-Pierre Page

legrandsoir.info/l-heure-de-la-revanche.html

La France connaît une crise sociale et politique sans précédent. Elle fait penser à la fameuse anecdote du 14 juillet 1789. A son réveil Louis XVI, anxieux, interpella le duc de la Rochefoucauld-Liancourt en lui demandant si

la prise de la Bastille par le peuple de Paris était « *une révolte* » ? « *Non sire, lui répondit-il, pas une révolte mais une révolution !* ». Nous n'en sommes pas là ! Toutefois sans être identiques, ces événements historiques ne sont pas sans rappeler ceux que nous vivons aujourd'hui tant l'aiguïsement de la contradiction entre le capital et le travail atteint son paroxysme. .../...

Jour après jour, le mouvement de contestation social prend une ampleur sans précédent par son caractère de masse, sa diversité, un fourmillement d'initiatives de toutes sortes. On attend plus les mots d'ordre d'en haut, on s'assume, on s'organise, on se prend en charge, là ou finalement c'est essentiel : c'est à dire depuis l'entreprise. On le fait en grand en s'en donnant les moyens.

Selon les sondages 82% des français sont en colère dont 51% très en colère. Plus de 90% des travailleurs rejettent la nouvelle réforme des retraites. Depuis l'abandon de la retraite à 60 ans et les 37,5 années de cotisations, « *le sujet est au cœur de la conflictualité sociale depuis plusieurs décennies* ». C'est dire **l'enjeu de ce défi qui fait l'objet des exigences imposées par Bruxelles mais aussi par Washington**. Car dorénavant, il faut aussi assumer le prix de la guerre en Ukraine. **Le surarmement coûte cher tout comme les cadeaux aux entreprises et au système bancaire dorénavant dans le rouge**. Le peuple doit payer pour les armes, pour les sanctions vis-à-vis de la Russie, il doit payer la récession, le déficit public, le surendettement, l'inflation, l'augmentation vertigineuse des denrées alimentaires et de la santé. Pour épargner les superprofits et les cadeaux aux actionnaires, la note à payer est présentée aux travailleurs, aux chômeurs, aux jeunes et retraités sous la forme d'une régression sociale et environnementale en forme de recul de civilisation !

Macron et le verrou des retraites

Cela n'est pas nouveau, mais cette fois cela prend des proportions qui semblent sans limites. Notre système de retraites est dans le viseur, car ses principes constituent une sorte d'épine dorsale de toute notre protection sociale et de sa finalité qui est sa relation au travail ! Le banquier Macron veut ouvrir celle-ci à la loi de la jungle et à la rapacité des fonds d'investissements. Au premier rang, **Blackrock** et son PDG Larry Fink. Il a multiplié les rencontres avec Emmanuel Macron et souhaite saisir les opportunités que représente la réforme des retraites. En bon lobbyiste, il a donc influencé la réforme. Son représentant en France, Jean-François Cirelli a été décoré de la Légion d'honneur par Emmanuel Macron, lui même, sans doute pour avoir contribué au pillage de notre système de retraite par répartition. On comprend mieux pourquoi, quand l'on sait que Blackrock est le plus grand fond d'investissement au monde. Il pèse 6000 milliards de dollars US, dont les deux tiers concernent l'épargne retraite. Par conséquent, « ce n'est pas d'abord le montant des pensions qui motive l'acharnement de la classe dirigeante, c'est d'abord leur nature. Nous

savons tous que la pension relève du droit du travail : elle n'est ni patrimoine relevant du droit de propriété, ni une allocation relevant du droit de l'aide sociale. Quoi qu'il fasse, le retraité est payé, sa pension ne peut être supprimée ou réduite ». Macron veut faire sauter ce verrou ! Cette situation est insupportable au capital parce qu'à ses yeux, elle menace sa survie. Voilà pourquoi, renoncer à cette énième réforme comme le sous-entend **Olivier Véran**, ministre de l'information, serait « *la fin du monde* » alors qu'en fait c'est plutôt de « **la fin du capitalisme** » dont il s'agit. Là sont les causes profondes de cette obstination féroce dont fait preuve le gouvernement et ses parrains bruxellois ou d'outre atlantique. Il doit **défendre la survie d'un système condamné**, tout en faisant face au « **trop c'est trop** » cause d'une explosion sociale qui se cristallise autour de mécontentements accumulés et d'exaspérations trop longtemps contenues.

Face à cette contestation en forme d'insoumission, Macron et son gouvernement s'obstinent dans une surdité, un **aveuglement sectaire et dangereux**. Ils refusent d'entendre, ils mentent, ils manipulent, ils menacent ! Aux prises avec cette fébrilité qui fait craindre le pire, ils s'agitent, multiplient les incohérences et les erreurs de jugements. Ce comportement désordonné n'est pas sans susciter des interrogations d'autant que la crédibilité de la France est partout en recul.

L'esprit rebelle peut-être contagieux

Devant ces événements, la classe des riches au pouvoir, la bourgeoisie des beaux quartiers fait preuve de nervosité et d'anxiété. Ce qui se passe, n'est pas sans lui rappeler les angoisses qu'elle a connues récemment pendant la lutte des Gilets Jaunes. Sauf que cette fois c'est pire et les choses sont d'une tout autre dimension. Ce sont des millions de travailleurs qui sont mobilisés et qui s'expriment. On sait d'expérience que cela peut donner place à des développements inattendus. L'état d'esprit rebelle peut devenir contagieux, il peut même l'être au-delà de nos frontières, c'est déjà le cas en Grande Bretagne, en Grèce, au Portugal, en Allemagne et même aux Etats-Unis.

En fait, la France va mal et même très mal, et l'Europe dont elle est dépendante, sombre quant à elle dans la faillite, son euro en berne percuté par le crash de plusieurs banques américaines dont la Silicon Valley Bank. Fidèle à ses habitudes, B. Le Maire, de manière parfaitement irresponsable, fait le choix de sous-estimer les conséquences. Pourtant depuis des mois, l'annonce d'un tsunami financier est envisagée par les économistes, ils le décrivent comme bien plus dévastateur que celui de 2008/2009. Ainsi, **la crise économique, financière et sociale s'accompagne également d'une crise politique d'autant plus importante que la légitimité d'Emmanuel Macron est en question**. L'arrogance, l'autoritarisme et le mépris sont devenus des méthodes de gouvernement qui donnent lieu à un rejet massif de sa politique autant que

de sa personne. **Un parallèle pourrait être dressé avec la crise britannique et la violence sociale que l'oligarchie cherche à imposer face aux résistances populaires.** Tout comme en Grande Bretagne où le premier ministre **Richi Sunak** veut interdire le droit de grève, Macron et le patronat veulent limiter au maximum son exercice au point de vouloir généraliser la pratique des réquisitions ou encore en organisant comme précédemment les provocations violentes de la police dans les manifestations. .../...

La France s'inscrit dans la violence

27.03.2023 par Pierre Duval

observateurcontinental.fr/?module=articles&action=view&id=4753

Republié ici le 28.03.2023 : mondialisation.ca/la-france-sinscrit-dans-la-violence/5676452

La manifestation de **Sainte-Soline** et celles des retraites inscrivent la France dans la **violence**, une violence qui a pris souche durant les manifestations des **Gilets jaunes** en France et qui contamine le pays. Il existe **un grave problème démocratique et du respect des droits de l'homme en France.**

Les actions de l'Etat français durant la pandémie par l'emploi de directives interdisant la libre circulation (feuille à remplir pour sortir à 1 km durant une 1 heure de son domicile) et celles pour obtenir la loi sur la retraite à 64 ans au forcing interdisant le référendum aux citoyens français, démontrent que la violence s'inscrit en France. Les événements de Sainte-Soline apportent des derniers éléments prouvant la **volonté d'employer la répression du gouvernement français.** .../...

«*Ce qu'il se passe aujourd'hui est encore très gentil*». Jean-Luc Mélenchon a tweeté: «*Les débordements peuvent arriver. Comparé à mai 68, ce qu'il se passe aujourd'hui est encore très gentil*». La France insoumise (LFI) est accusée par le gouvernement d'avoir provoqué les violences. Jean-Luc Mélenchon a martelé: «*Mais, je le répète: je n'encourage pas les actions violentes, des deux côtés*». La violence s'inscrit, donc, dans le paysage français. On assiste à un enlisement de celle-ci. Pour Jean-Luc Mélenchon, «*la violence n'est pas un état normal dans la société*». .../...

Observateur Continental a titré citant Nicolas Dupont-Aignan sur **Macron**: «*Un homme isolé, incendiaire, dangereux*». **Le gouvernement français a utilisé onze fois le 49.3 pour adopter la loi sur les retraites.** Jean-Luc

Mélenchon affirme vouloir continuer de s'opposer: «*Même si la décision est prise, nous continuerons de dire que nous n'acceptons pas la retraite à 64 ans. Nous avons saisi le Conseil constitutionnel, en espérant obtenir gain de cause. Mais la lutte continue*». La figure politique LFI évoque une bande au pouvoir: «*Mme Braun-Pivet se comporte comme une cheffe de bande: voilà qu'elle veut sanctionner des députés qui se rendent à des manifestations. Les parlementaires ceints de leur écharpe ont fait un barrage humain pour protéger les blessés à Sainte-Soline. Heureusement qu'ils étaient là*». .../...

Le *Financial Times* notait qu' «*il y a une rage généralisée et à long terme contre l'Etat et son incarnation, le président*» et qu' «*il est peut-être temps pour le pays de repenser sa présidence toute-puissante*». Pour le quotidien anglophone, «*l'Etat, au lieu d'être leur émanation collective, est leur oppresseur*» et «*la France ne peut pas continuer ainsi*» car «*il est temps de mettre fin à la Cinquième République, avec sa présidence toute-puissante - la chose la plus proche dans le monde développé d'un dictateur élu*».

67 jours de lutte, mobilisation sociale la plus importante depuis mai 1968. Jean-Luc Mélenchon pointe la responsabilité du gouvernement français: «*Le ministre de l'Intérieur a une grande responsabilité dans ce qui s'est déroulé hier (à Sainte-Soline)*». «*Je regrette qu'il n'ait eu aucun mot pour les manifestants gravement blessés*». Nous en sommes à 67 jours de lutte depuis les 19 et 21 janvier et à dix journées d'action. C'est la mobilisation sociale la plus importante depuis mai 1968. En deux mois, quatre manifestations ont dépassé le million de manifestants (comptage police) à l'échelle nationale. Un phénomène sans précédent. Les niveaux de mobilisation sont inédits.

La manifestation du 23 mars à Paris a été évaluée par la police elle-même bien plus haut que celle du 7 mars qui était déjà un record dans l'histoire des manifestations en France. Et elle comptait deux fois plus de monde que le 19 janvier, la première journée de mobilisation contre la réforme! «*Une hausse multipliée par trois dans les plus petites villes!*», constate Jean-Luc Mélenchon qui dénonce les «*charges ultra-violentes, les manifestants matraqués, les arrestations préventives et injustifiées, les insultes sexistes et les grossièretés à foison*». Pour lui, il y a «*le scandale d'une police que plus personne ne contrôle plus vraiment qui éclate sous les yeux de tous*». .../...

Est-ce que la France peut toujours donner des leçons de démocratie et sur les droits de l'homme à d'autres pays ?

Comment Macron a sacrifié la santé des Français

05 avril 2022 par Léo Rosell et Juliette Duchesne

lvsl.fr/comment-macron-a-sacrifie-la-sante-des-francais/

À l'heure du bilan du quinquennat, il est difficile de ne pas évoquer la question de la santé publique. Tandis que les hôpitaux français déclenchaient leurs plans blancs pour faire face aux vagues de contaminations et que les déprogrammations de soins se multipliaient, le gouvernement n'avait qu'**une obsession : soigner sa communication « de guerre » et mandater des cabinets de conseils privés** – au lieu de donner à l'expertise médicale, aux spécialistes et aux citoyens leur juste place dans la prise de décision. **Niant toute forme de responsabilité dans le manque de moyens, dans la mise en difficulté des soignants et dans les nombreux dysfonctionnements du système de santé, le président s'est appliqué à entretenir un climat de tension sociale par un discours de culpabilisation et par des mesures arbitraires, au détriment des plus précaires.** Ainsi, ces deux dernières années ont rendu d'autant plus tragiques le mépris du chef de l'État pour les principes fondamentaux de la santé publique et son projet de démanteler coûte que coûte ce qu'il restait encore de l'hôpital public.

La santé sous Macron : un bilan catastrophique, qui ne se résume pas à la période de la crise sanitaire

Force est de constater que les deux premières années du dernier quinquennat ont contribué à affaiblir notre système de santé publique. Ce bilan repose sur trois principales défaillances : la poursuite du démantèlement de l'hôpital public, la détérioration des conditions de travail des soignants, ainsi que les difficultés accrues d'accès aux soins pour les citoyens.

Devenue obsessionnelle depuis le tournant de la rigueur en 1983, l'austérité budgétaire soumet chaque année un peu plus l'hôpital public à la concurrence féroce des établissements privés de santé. Les hôpitaux ont ainsi subi 11,7 milliards d'euros de coupes budgétaires dans la dernière décennie. Dans ce sens, les trois projets de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) précédant la pandémie prévoyaient des économies sur les dépenses d'assurance-maladie dans les hôpitaux de 1,67, 1,61 et 1 milliard d'euros entre 2017 et 2019. Des moyens qui ont, par la suite, cruellement manqué.

Fin 2018, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, lançait le plan « *Ma santé 2022* ». Une réforme « qui fai[sai]t la part belle au privé » comme le titrait l'Humanité, et qui prévoyait notamment de transformer les petits établissements hospitaliers en « hôpitaux de proximité », sans maternité, ni chirurgie, ni urgence. Dans le même temps, les déserts médicaux n'ont cessé de progresser sur notre territoire. Selon le géographe de la santé, Emmanuel Vigneron, la diminution du nombre de médecins généralistes s'est accélérée entre 2017 et 2021. La densité médicale par département,

c'est-à-dire le nombre de médecins généralistes rapporté à la population, a diminué de 1 % par an en France sur cette période, contre 0,77 % en moyenne sous le quinquennat de François Hollande. Comme le relevait alors un article du Monde, « *les trois quarts des 100 départements français voient leur situation se dégrader, seuls dix-sept se trouvent en stagnation, huit en amélioration* ». Or, la densité médicale est, selon la Drees, un « facteur aggravant » du non-recours aux soins, dans la mesure où les personnes pauvres ont huit fois plus de risques de renoncer à des soins dans les déserts médicaux. Une enquête de novembre 2019 révélait déjà que 59 % des Français ont dû renoncer à des soins, la majorité pour des raisons financières.

Face à cette situation dégradée, **les dirigeants politiques se sont rendus coupables de négligence et d'irresponsabilité**, en faisant la sourde oreille aux revendications des soignants qui rappelaient une évidence : l'hôpital public ne remplit plus sa mission d'accueil inconditionnel depuis des années. .../...

Face à la crise, un « chef de guerre » qui continue de désarmer ses soldats

Emmanuel Macron nous l'a répété ad nauseam : face au virus, nous étions « en guerre ». Et pour mener cette guerre à ses côtés, en pleine crise hospitalière, il a fait le choix de nommer **Jean Castex** comme Premier ministre, à la suite de la démission d'Édouard Philippe. Si les médias se sont empressés – sans doute à raison – d'y voir l'influence de Nicolas Sarkozy sur l'actuel locataire de l'Élysée, ce choix était également révélateur du programme macronien en matière d'hôpital public. Ancien directeur de l'hospitalisation et de l'offre de soins au ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, de 2005 à 2006, **Jean Castex a été le maître-d'œuvre de la réforme de la tarification à l'activité – la funeste T2A –, pilier de la transformation de l'hôpital en entreprise et des soignants en experts-comptables.**

L'indicateur le plus frappant de cette fuite en avant du gouvernement reste le scandale provoqué par la suppression de lits d'hospitalisation au plus fort de la crise. Fin 2016, la France comptait plus de 404 000 lits d'hospitalisation à temps complet. Fin 2020, le chiffre était tombé à 386 835, soit plus de 17 000 lits supprimés en quatre ans. La suppression de 5 700 lits d'hospitalisation en pleine épidémie, selon la Drees, invite à relativiser « l'effort de guerre » et le « quoiqu'il en coûte » dont se sont gargarisé le chef de l'État et ses équipes gouvernementales.

Pendant que plans blancs et déprogrammations de soins se multipliaient pour faire face à la cinquième vague, une étonnante bataille de chiffres agita les autorités sanitaires en décembre 2021. En effet, alors qu'une étude du Conseil scientifique faisait état de « 20 % de lits publics fermés sur le territoire » depuis 2019, **faute de soignants pour s'en occuper**, la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) publiait quant à elle, le 16

décembre 2021, une enquête sur les ressources humaines commandée par le ministre de la Santé Olivier Véran, qui avançait le chiffre de 2%. Au-delà de ces éléments de langage qui visaient à rassurer les Français sur l'état de leur hôpital public, de telles stratégies de communication semblaient bien vaines face aux remontées « du terrain ». .../... Contrairement à ce que nous assurait le gouvernement, **la cause de l'engorgement des hôpitaux n'était pas conjoncturelle, c'est-à-dire liée à la crise du Covid, mais bien structurelle**, en raison d'une aggravation des conditions de travail et d'un épuisement des personnels soignants. « ***Ces réorganisations incessantes ont en outre accéléré l'effondrement du système sanitaire, en désorganisant le travail du soin et en poussant les soignants, déjà épuisés par des décennies d'austérité, au découragement et à la démission*** » .../...

Un reniement historique des principes de santé publique, au détriment de celle des Français

Par-delà le démantèlement de l'hôpital, c'est le principe même de santé publique qui a été sérieusement ébranlé par la gestion gouvernementale de la crise sanitaire. S'il était presque impossible, en mars 2020, de mettre sérieusement en cause les décisions prises par l'Élysée, dans un contexte d'urgence sanitaire inédit, nul ne peut ignorer la dimension idéologique de celles-ci. Des choix politiques ont été faits. **L'application uniforme des restrictions sanitaires sur l'ensemble de la population**, d'une part, sans prise en compte des inégalités géographiques, économiques et de santé préexistantes. Une enquête, publiée par la Drees en juillet 2020, permettait déjà d'identifier les principaux facteurs de vulnérabilité face au virus : présence de comorbidités aggravantes (obésité et diabète entre autres), forte exposition à la contamination (sur le lieu de vie ou de travail), difficultés d'accès aux soins.

À cette vulnérabilité sanitaire se sont ajoutées de nouvelles problématiques, liées au confinement et aux restrictions sanitaires : dégradation de la santé mentale, de la sécurité matérielle et physique, des conditions de logement, difficultés à maintenir une activité scolaire ou professionnelle. Refusant de reconnaître le caractère cumulatif des inégalités sociales et niant toute forme de responsabilité dans la mise en difficulté des populations les plus vulnérables, **le gouvernement s'est contenté d'appliquer, de façon arbitraire et selon des principes prétendument « universels », une feuille de route dictée par une poignée de proches conseillers**. Se rêvant héros de guerre, le chef de l'État a laissé une partie considérable de la population basculer dans la grande précarité. En octobre 2020, un article du Monde comptait ainsi un million de personnes supplémentaires sous le seuil de pauvreté, par rapport aux 9,3 millions d'avant crise. La mise au ban des réfractaires à la politique sanitaire a, d'autre part, constitué un autre point fort de cette « gestion de crise ». Accusées indistinctement de complotisme, les personnes émettant

parfois de simples doutes sur le bien fondé de la stratégie du « tout vaccinal », ou hésitant à se faire vacciner, quelle qu'en soit la raison, ont enfin été qualifiées d'« irresponsables » par le président.

Cette déclaration, volontairement polémique, a permis de révéler un tournant dans la stratégie macronienne. Dépassé par l'augmentation continue des cas graves à l'hôpital et ne parvenant pas à répondre aux appels à l'aide du personnel soignant, le gouvernement a surfé sur le climat de méfiance latent, accusant lui-même les non-vaccinés d'être à l'origine de l'effondrement du système de santé. Un discours d'autant plus contre-productif qu'il **a suffi à radicaliser les positionnements de chacun.**

C'est donc une interprétation perversie des principes républicains qui sert au gouvernement à justifier l'application indifférenciée des politiques sanitaires sur l'ensemble de la population et à imposer un schéma ami/ennemi en éliminant les seconds. À travers cette distinction entre citoyens exemplaires et citoyens de seconde zone, au cœur du dispositif du « passe sanitaire » bien que contraire aux principes les plus élémentaires de notre pacte social, Emmanuel Macron enterre définitivement toute conception d'une santé publique démocratique et inconditionnelle.

Une gestion de crise confiée aux cabinets de conseil privés au détriment de l'expertise médicale

La révélation récente de la place donnée aux cabinets de conseil privés – notamment l'américain McKinsey – dans la gestion de crise, et de l'instrumentalisation de l'expertise médicale à des fins politiques, illustre bien **le cynisme du gouvernement, dont la principale bataille a été celle de l'opinion.** .../...

Alors qu'une **lutte contre toute pandémie nécessite d'avoir recours à l'intelligence collective pour être efficace**, le gouvernement **condamnait délibérément le débat public à une opposition manichéenne**, qui n'a fait que renforcer la défiance d'une partie croissante de la population envers les autorités politiques, médicales et scientifiques. Ainsi, il abimait définitivement la possibilité d'un consentement éclairé des citoyens et, par là même, le fonctionnement démocratique de notre société, à la veille d'une échéance électorale primordiale. .../...

PAUPÉRISATION SOUS L'ÈRE MACRON : LA FRANCE DES PETITS SALAIRES DÉLAISSÉE

Par Myret Zaki ; 15/03/2023 ; Société

elucid.media/societe/pauperisation-sous-ler-macron-france-petits-salaires-delaissee/?mc_ts=crises

Les choix ont été clairs : il n'y a pas eu une année de présidence Macron dont les politiques ont bénéficié en priorité aux ménages les plus modestes, à la fonction publique, ou aux inactifs.

« Macron, président des riches » ? Le bilan de ses six années au pouvoir ne laisse que peu de doutes. Sur la question la plus actuelle, d'abord : la réforme des retraites, objet d'une contestation nationale. Le gouvernement avait laissé flotter, fin 2022, l'idée d'une retraite minimum à 1 200 euros pour tous : « *C'est complètement faux* », a balayé **Michaël Zemmour**, maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, début février. Cet économiste relativement peu connu a démontré en une minute et demie, sur les ondes de *France Inter*, que le gouvernement n'allait offrir qu'une revalorisation de 100 euros, quel que soit le montant de la retraite. L'opposant à la réforme a ensuite souligné ses conséquences sociales néfastes pour les seniors : « *Ce sera 40 000 seniors de plus au RSA, 40 000 seniors de plus à l'ASS (allocation pour chômeurs de longue durée) et de l'ordre de 90 000 de plus au chômage... Tout cela est chiffré par l'administration, mais le gouvernement ne le dit pas.* »

Prendre aux pauvres, donner aux riches

À la question de savoir aux dépens de qui se fera cette réforme, **Louis Maurin**, directeur de l'Observatoire des inégalités, répond qu'elle prélève 17 milliards d'euros essentiellement sur le dos des catégories populaires, des classes moyennes et des mères de famille. Les plus pénalisés sont en effet ceux qui ont commencé à travailler à 20 ans et qui doivent travailler deux années de plus pour avoir droit à la même retraite. De même, une mère de deux enfants qui devait cotiser 39 ans pour avoir une retraite à taux plein devra cotiser deux ans de plus pour y avoir droit.

Même quand le gouvernement met en œuvre une mesure qui doit bénéficier au plus grand nombre, c'est d'abord aux classes aisées qu'elle profite le plus. Exemple, la taxe d'habitation. Initialement promue par un Macron en campagne comme une mesure uniquement destinée aux 80 % des Français les moins riches, celle-ci a fini par profiter disproportionnellement aux 20 % les plus riches. À peine deux mois après son arrivée au pouvoir, le président a inclus la catégorie des plus aisés, doublant au passage le coût de la mesure pour les finances publiques. Résultat, les 20 % les plus aisés captent la moitié des 17,6 milliards amputés du budget de l'État. Si les foyers les plus modestes économisent 555 euros en moyenne, les 20 % les plus riches gagnent 1 158 euros en moyenne. Comme l'explique une analyse du Monde, « *la nature même de ce cadeau fiscal a été profondément modifiée au passage, profitant à l'arrivée plus fortement aux plus aisés, et sans contrepartie* ».

Au-delà des fausses promesses, les années Macron sont celles d'une

succession de politiques favorisant les classes aisées. Le ton est donné dès le premier quinquennat avec la Loi de finances 2018 et il ne variera pas. Les choix fiscaux adoptés portaient sur la réduction de la fiscalité du capital (réforme de l'ISF et mise en place du PFU) et sur la poursuite de la baisse de la fiscalité des entreprises.

Ensuite, entre 2018 et 2020, le revenu disponible des ménages a été soutenu à hauteur d'environ 17 milliards d'euros par des mesures socio-fiscales. Mais à nouveau, qui a d'abord profité de ces 17 milliards ?

Principalement les 5 % les plus riches... Il y a 3 ans, un rapport le constatait : « **sur les 17 milliards d'euros distribués aux ménages depuis le début du quinquennat, plus du quart sont allés soutenir le revenu disponible des 5 % de ménages les plus aisés** », écrivent les économistes de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). L'effet cumulé des mesures socio-fiscales de 2018 à 2020, conclut le rapport, « *reste très fortement marqué par le geste fiscal destiné aux plus riches en début d'année 2018* ». A contrario, l'effet cumulé de ces mesures a fait perdre 2,3 % de niveau de vie aux 5 % de ménages les plus modestes, et a généralement rabaissé le revenu disponible des 10 % les moins riches. Cette politique plus favorable aux riches a aussi privilégié les personnes actives : en résumé, les inactifs (chômeurs et retraités) ont été mis à contribution pour financer les augmentations de pouvoir d'achat des actifs. À cet égard, la réforme visant à réduire de 25 % les droits à l'assurance chômage est entrée en vigueur le 1er février 2023. .../... Au total, il n'y aura pas eu une année de présidence Macron lors de laquelle les plus pauvres et les inactifs auront bénéficié en priorité des politiques du gouvernement. .../...

L'inflation vient aggraver la précarité

Les catégories, déjà fragilisées par ces politiques, ont vu leur situation se détériorer entre 2021 et 2023, des suites de la crise du Covid-19 et de la guerre en Ukraine. L'inflation a en effet frappé la population, les petits budgets étant plus vulnérables que les gros aux effets du renchérissement.

L'inflation des denrées alimentaires a atteint 13,5 % en janvier 2023 en France. Un coût qui contribue fortement à paupériser les ménages. En 2022, les prix de l'alimentation s'étaient déjà envolés de 12 %, mais il faut savoir que ce taux grimpe à 16,6 % pour les marques distributeurs (supermarchés) et culmine à 18,3 % pour les produits premiers prix (Eco+, Top budget...). À cette hausse accentuée des produits premiers prix, s'ajoute le phénomène de **shrinkflation** (moins de produit, vendu au même prix, ou plus cher) .../... Par ailleurs, une autre politique phare de l'ère Macron a été le soutien aux grandes entreprises. Tout comme les politiques socio-fiscales ont profité aux 5 % plus aisés et réduit le revenu disponible des 10 % les moins aisés, **les politiques des prélèvements obligatoires et des subventions d'avant et d'après-Covid ont profité aux entreprises tout en pesant sur les ménages**. .../...

En conclusion, sous l'ère Macron, les ressources de l'État ont été

largement utilisées pour soutenir les grands acteurs de l'économie : grandes fortunes, investisseurs, entreprises, cadres. En revanche, les petits salariés, les retraités, les chômeurs, qui n'avaient pas été soutenus avant le choc du Covid et de la guerre en Ukraine, et ont pris de plein fouet les effets de l'inflation, sortiront de ces deux quinquennats considérablement paupérisés. Les chiffres pour les années 2021-2023 ne seront pas disponibles avant 2024-2025. Ils devraient révéler le degré de **dégradation des conditions de vie des plus modestes**, revers retentissant des politiques fortement segmentantes du fondateur d'*En Marche* (Renaissance).

Macron et les idéologues guerriers relancent la course aux armements et à l'arme atomique

Jeudi 26 janvier 2023

coordination-antinucleaire-
sudest.net/2012/index.php?post/2023/01/26/Macron-et-les-ideologues-guerriers-relancent-la-course-aux-armements-et-a-l-arme-atomique

A l'heure où se fête le deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur le 22 janvier 2021 du "Traité d'interdiction des armes nucléaires", **les élites politico-militaires françaises qui ont refusé de le signer tout comme les pays autres membres de l'OTAN et nucléarisés**, relancent la course aux armements et la menace nucléaire. Le porteur de valise du lobby nucléaire, **E. Macron**, vient d'annoncer, ce 20 janvier 2023, augmenter le budget des armées à 400 milliards d'euros sur les sept prochaines années dont 5,6 milliards d'euros en 2023 pour le nucléaire militaire et la bombe atomique. Au détriment des budgets de la vie et du bien-être des habitants du pays en matière de santé, d'emploi, de culture, d'éducation, de social. Du jamais vu depuis les années 1960.

A contre-courant de l'aspiration des peuples à la Paix, la logique de confrontation et de domination des élites capitalistiques menace toute la planète.

A l'heure où se fête, le deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur du "Traité d'interdiction des armes nucléaires" (**TIAN**) ratifié à ce jour par 122 pays sur 192 à l'exception de l'ensemble des puissances nucléaires dont la France ainsi que les pays membres de l'OTAN : le président de la République, soit-disant disruptif et réformateur, s'aligne sur les faucons du capitalisme international en relançant la course aux armements et à l'arme nucléaire.

Pourtant le "TIAN", instrument juridiquement contraignant, visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète, a été adopté tant par l'Afrique du Sud et le Kazakhstan : pays anciennement soviétique, qui, tous deux, ont possédé des armes nucléaires et y ont renoncé volontairement, que par l'Iran qui possède un programme nucléaire, l'Arabie saoudite, le Saint-Siège, la Thaïlande, le Guyana. Rejoint en 2018 par 16 États supplémentaires, puis en 2019 par quinze États supplémentaires. Le seuil de cinquante ratifications a été franchi le 24 octobre 2020 lorsque le traité fut ratifié par le Honduras. Le traité est donc entrée en vigueur 90 jours plus tard, soit le 22 janvier 2021, et a force de loi internationale.

La France s'est donc mise hors la loi depuis 2021. Sa parole, déjà amoindrie sur la scène internationale par son bellicisme et son alignement sur les USA, ne vaut plus rien.

Avec l'arme nucléaire, la survie de l'humanité ne tient qu'à un fil.

Qu'on ne s'y trompe : il n'existe aucun endroit sur Terre, aucun lieu qui protège des effets de la bombe atomique, des radiations, des rejets radioactifs du nucléaire, de la mise en œuvre de la destruction de l'atome, dans une bombe comme dans un réacteur atomique.

Nous savons historiquement que le capitalisme en crise, tel qu'il a atteint à nouveau son point extrême aujourd'hui, a toujours recours à la violence et à la guerre pour résoudre les contradictions et les inégalités qu'il a engendré.

Et **se refaire une santé par la destruction/reconstruction, la mort.**

S'alignant sur la guerre comme politique étrangère des Etats-Unis, le "petit monarque tricolore", surexcité, veut ainsi sucer jusqu'à la moelle le sang des terriens de l'hexagone et au-delà, en remplissant les poches de ses amis actionnaires, marchands de canons. Ce n'est plus de la politique c'est du fanatisme idéologique, de la démence, une folie. .../...

Numérisation des aides sociales : dématérialiser pour mieux régner

15 février 2023

lvsl.fr/numerisation-des-aides-sociales-dematerialiser-pour-mieux-regner/

Ces cinq dernières années, les obligations de connexion ont explosé : prendre un rendez-vous avec un conseiller Pôle Emploi, faire une demande de RSA, renouveler des papiers d'identité, valider une autorisation de travail... la moindre démarche administrative requiert un ordinateur, une bonne connexion et une aisance dans son utilisation. Au-delà du seul aspect technique, il faut surtout connaître ses droits, maîtriser le langage

administratif et ses codes et réussir à naviguer sur des interfaces en constante évolution. Résultat : en 2021, selon l'INSEE, c'est un adulte sur trois qui a renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne. Et ce n'est pas un hasard : **la dématérialisation sert une politique sociale qui ne dit pas son nom, de réduction des effectifs et de fermeture des guichets, dont les conséquences sont la mise à distance de l'administration et la fragilisation des plus précaires.**

Rencontre organisée par le *Mouton numérique* avec Clara Deville, sociologue, et Gabriel Amieux, animateur du Secours Catholique 93 : membre du collectif « *Bouge Ta Préfecture* ». Rencontre animée par Anne-Charlotte Oriol, transcrite par Dany Meyniel et éditée par MBB.

Mouton numérique – On justifie souvent la numérisation des administrations en parlant de modernisation de l'action publique, de simplification de la relation avec l'utilisateur. Or, cette même dématérialisation constitue souvent un obstacle à l'accès aux droits, comme le souligne l'INSEE : en 2021, c'est un adulte sur trois qui a renoncé à effectuer une démarche en ligne. Quel est le lien entre dématérialisation et non-recours aux droits ?

Clara Deville – L'histoire de la rencontre entre dématérialisation et le « non-recours » se tisse au fil des réformes de l'action publique entre 2014 et 2020. La dématérialisation, qui est avant tout un outil de rationalisation administrative par le numérique, a longtemps été perçue comme un obstacle au bon fonctionnement de l'action sociale. Vous ne trouverez d'ailleurs pas un seul document de réforme, pas un seul rapport public qui prouve qu'il y ait un quelconque effet d'amélioration de l'accès aux droits par la dématérialisation.

Le non-recours émerge comme problème au moment de son premier chiffrage officiel, en 2012, pour l'évaluation du RSA. Il est alors estimé respectivement à 34% pour le RSA socle et 68% pour le RSA activité, soit un tiers de personnes qui n'accèdent pas à leurs droits – et on est sur les mêmes chiffres depuis 2012. Comme il advient souvent, le chiffrage confère une espèce de solidité au phénomène en question, qui acquiert une importance administrative et politique. Mais à l'époque, la dématérialisation était loin de constituer une réponse au problème du non-recours : elle était perçue comme problématique pour l'accès aux droits en raison de la fracture numérique, mais aussi de la complexité de la coordination administrative (CAF, départements).

.../...

MN – D'où vient cette rencontre entre dématérialisation et rationalisation budgétaire ?

Clara Deville – Elle advient au moment de la réforme du RSA, pendant le quinquennat Hollande. Voulant prendre en charge le problème du non-recours, on va produire une forme de définition du phénomène et en

spécifier les causes – c'est toute la question de la catégorisation en sociologie. Le SGMAP (Secrétariat Général de la Modernisation de l'Action Publique) en produit une définition très individualisée. Il va proposer des types de non-recourants identifiés avec des personas, des profils-type : des non-recourants « par choix », des non-recourants « traumatisés », « abandonnistes », par « manque d'information », « non concernés », etc. L'essentiel tient ici à la responsabilisation des individus qui abandonnent les démarches.

On responsabilise le non-recourant et on dépolitise le problème du recours, évacuant, du cercle des causes retenues, les responsabilités administratives et politiques. Dans cette optique, si, malgré l'accès à l'information, les aides sont trop compliquées ; alors il faut aider les gens à comprendre. Il faut « simplifier » pour que les gens comprennent mieux, faciliter l'accès à l'information. Une fois individualisé le problème, on peut en individualiser les solutions, notamment par la dématérialisation qui permettra de faciliter l'accès à l'information.

Cet encadrement du non-recours va produire des conséquences très concrètes lors de la mise en œuvre de la réforme par les CAF et le reste des acteurs du social. Dématérialiser signifie changer les modes d'accueil du public. Il y a d'une part la fermeture de points les plus éloignés de la ville-centre, notamment en milieu rural, et la mise en place de l'accueil par rendez-vous. On commence par fermer les antennes dans les territoires les plus populaires, c'est-à-dire en milieu rural, ceux qui pourraient potentiellement avoir le plus besoin d'une interaction administrative, physique, pour qu'on leur explique comment fonctionne l'accès aux droits...

On a retiré les guichets des CAF à partir de 2014-2016, on a fermé des agences en affirmant qu'il n'y avait pas de rupture de services grâce à la dématérialisation. Puis on a institué l'accueil par rendez-vous : à partir de 2016, il n'est plus possible de se présenter spontanément aux guichets, il faut prendre rendez-vous par internet ou téléphone – sachant qu'à l'époque la CAF faisait payer l'appel. Et la prise de rendez-vous s'accompagne d'une reconfiguration complète des agences qui proposent des espaces libre-service où les demandeurs peuvent faire une partie de leurs démarches qui leur sont imposées avant d'avoir accès à un rendez-vous. Ainsi, la CAF délègue le « sale boulot », celui trop coûteux et qu'elle ne veut plus faire, aux usagers. Conséquence : **une partie du public, la plus précaire, va se retrouver face à un vide administratif et bureaucratique.**

Les CAF disent qu'au niveau local, elles font leur boulot, qu'il y a des bornes, un site internet et en plus des espaces libre-service. Les Départements, qui sont l'autre porte d'accès essentielle vers le RSA, soutiennent qu'ils sont concernés par l'insertion et non par l'accès aux droits. Il y a ainsi une espèce du jeu du Mistigri qui s'installe, entre CAF et Départements où le valet de piques qu'il ne faut pas tirer, est l'accès aux droits. Ce que prévoient, ces acteurs, c'est de refiler ce Mistigri à un

ensemble flou non financé, non formé, qui s'appelle « les acteurs locaux » : des centres sociaux, des associations qui vont se retrouver face au public qui va venir frapper à leurs portes.

McKinsey ou la volonté d'intervenir dans des domaines régaliens

par Philippe Duffau ; dimanche 1 mai 2022

gaucherepublicaine.org/respublica-combats/respublica-contre-le-neoliberalisme/mckinsey-ou-la-volonte-dintervenir-dans-des-domaines-regaliens/7431204

McKinsey, sur son site officiel ne se cache pas de vouloir « aider » les États à « relever » les défis dans des domaines aussi divers que la défense ou la sécurité publique dans le monde entier. Cette aide pourrait paraître d'autant plus alléchante pour les tenants du dogme de la baisse des dépenses publiques que McKinsey affirme être en mesure de proposer des stratégies idoines tout en réduisant les dépenses.

Mettre sous tutelle idéologique ultralibérale l'administration publique. Sous une apparence de stricte neutralité, ce cabinet promet d'améliorer l'efficacité des ministères de la Défense, des forces de police, des ministères de la Justice, du système pénitentiaire. Le langage utilisé par ce cabinet révèle bien la philosophie de son action : **tous ces secteurs régaliens qui devraient être le domaine réservé des services de l'État ou des services publics sont considérés comme des marchés et les États comme des clients, les fonctionnaires qui travaillent dans ces secteurs comme du « capital humain »**. Les processus administratifs, selon eux, doivent être transformés pour s'adapter au **new management capitaliste qui ne correspond pas à la culture de service public qui vise, en priorité, la recherche de l'intérêt général**. Le prétexte invoqué paraît anodin et semble relever du « bon sens » : mieux tirer parti de la technologie, favoriser la collaboration entre les services et transformer leur organisation. C'est oublier vite que toute organisation, toute technique ou technologie sous-tend une vision de la société. Celle de McKinsey est en phase avec la **mise sous le boisseau du marché libre et concurrentiel de tous les services d'intérêt général qui représentent une manne financière des plus conséquentes pour la finance qui lorgne sur les profits juteux espérés par leur privatisation**. .../...

Sous un vocabulaire ronflant, McKinsey, soi-disant neutre, en réalité idéologiquement bien marquée par le fer rouge de l'ultralibéralisme,

propose ni plus ni moins, dans presque tous les domaines, son expertise pour aller toujours plus vers une **organisation de la société qui doit passer sous Les Fourches caudines des lois du marché.**

Le recours à des cabinets privés n'est pas accidentel.

Il serait pour le moins naïf de penser que cette affaire, délétère pour notre démocratie et les principes républicains dans leur acception française, est un accident. **L'affaire McKinsey est consubstantielle du capitalisme financier, national et mondialisé et est révélatrice d'un système oligarchique dont le nouvel élu à la présidence de la République, M. Macron, en est un soutien et un promoteur efficace.** Ce dernier a su utiliser le soutien complaisant de la majorité des médias, y compris Marianne dont le propriétaire, contre l'avis de la société des rédacteurs, a imposé une couverture simpliste voire simplificatrice, l'épouvantail Le Pen, pour effrayer et contraindre moralement à voter Macron.

Rapport d'enquête parlementaire aux États-Unis : le scandale des médicaments opioïdes.

La France n'est pas la seule à être gangrenée par ce type de cabinet de conseil privé. Un rapport d'enquête parlementaire américain accable McKinsey. Ce rapport fait suite au constat d'une épidémie dramatique provoquée par l'addiction aux médicaments opiacés, addiction favorisée par une stratégie élaborée par McKinsey pour le compte de plusieurs laboratoires pharmaceutiques.

.../... La domination américaine sur l'économie mondiale, et la globalisation ont facilité l'implantation de nombre de ses activités dans 67 pays, dont la France. Dans le même temps, McKinsey a trouvé un nouveau filon bien juteux : conseiller les administrations publiques. Cela lui a été d'autant plus aisé que la tendance majoritaire des gouvernements ultralibéraux ne jure que par le dogme selon lequel « *l'État et ses fonctionnaires ne sont pas la solution, mais le problème* ». **Après quarante ans d'esprit « reaganien » et « thatchérien », on commence à entrevoir que ces privatisations à outrance de l'action publique sont sources de conflits d'intérêts majeurs.** La république a été instaurée pour séparer la chose publique de la chose privée, pour mettre à bas la monarchie dans laquelle le roi confondait sa caisse personnelle et les impôts pour lesquels, il n'a pas à rendre compte.

Progrès numérique pour certains, contrôle technologique pour les autres

La vie technologique que les multinationales fantasment pour nous

par Matthieu Belbeze ; 4 Mars 2022

frustrationmagazine.fr/controle-technologique/

Vies sur abonnement, crédit conso ludifié, surveillance de luxe... Le numérique et ses technologies sont pensés pour des clients privilégiés. Et touchent durement le commun des utilisateurs.

Récemment se tenait un « sommet » organisé par *Allianz Partners*, un des plus gros assureurs et fournisseurs de services assurantiels du monde. Dans une ambiance feutrée dont ce genre de grand-messe a le secret, une jeune femme est montée sur scène – une actrice, censée incarner « Alice, la consommatrice du futur », venue partager sa vie en 2030. Une vie tout droit issue du département de recherche et de prospective de l'entreprise. .../...

Un plongeon dans le futur que l'on nous prépare, et dont nous serions supposément demandeurs. Supposément, car le portrait dressé paraît bien plus proche des souhaits des cadres dirigeants présents que de la vie quotidienne de celles et ceux qui pourraient être amenés à utiliser leurs services.

L'usage du marketing veut que ce genre d'exercice de conviction repose sur un personnage « aspirationnel », autrement dit un portrait auquel on aurait envie de ressembler. Si l'image renvoyée dans le miroir qu'on nous tend est suffisamment flatteuse, nous serons d'autant plus convaincus de suivre la voie que l'on nous trace. Alors, qui est vraiment Alice ? .../...

Premier constat : l'hédonisme béat qui consisterait à vivre la vie comme une suite d'« expériences » qui ne prêteraient pas à conséquence est un privilège. **Larguer les amarres de la « propriété », ne plus rien posséder, c'est l'adage des loueurs de vie qu'est devenue la ribambelle d'acteurs de la nouvelle économie.** Le Forum économique mondial le promettait déjà en 2016 : « *En 2030, vous ne posséderez plus rien – et vous serez heureux* ».

Payer un abonnement mensuel plutôt qu'un coût unique pour une propriété à vie : un mouvement qui a commencé avec les logiciels professionnels, puis grand public, sous le nom de SaaS – Software as a Service. La tendance s'est ensuite étendue aux biens de consommation culturelle (*Spotify* pour la musique, *Netflix* pour les films et séries, les différents « stores » en ligne pour les jeux vidéos). .../...

En parlant de données, il n'est pas très étonnant de voir Alice aussi « ouverte au partage de ses informations » en échange de services « assurantiels ou prédictifs ». N'ayant, on l'a vu, visiblement pas à se soucier des fins de mois et vivant pleinement ses expériences sans se soucier du lendemain, il y a fort à parier qu'elle se situe à de nombreux égards du « bon » côté de la technologie. Si on en doutait encore, le fait que l'apparence choisie pour elle la fasse ressembler à la fille de 3/4 des cadres supérieurs présents dans l'assemblée est un bon indice...

Assumer qu'il y a un bon et un mauvais côté de la technologie, c'est déjà sortir du discours relativiste qui voudrait en faire un simple outil malléable. Le fameux argument des défenseurs du port d'armes aux États-Unis : « *les pistolets ne tuent personne. Ce sont les personnes qui tuent d'autres personnes* ». Or la technologie n'est jamais neutre, et en tant que telle, son état de l'art définit a priori ses gagnants – et ses perdants. .../...

Chris Gilliard, professeur dans un lycée public à Detroit et pourfendeur des technologies de contrôle, a développé le concept de « luxury surveillance », la « surveillance comme luxe ». Les personnes les moins favorisées, socialement, physiquement, économiquement, souffrent de **la surveillance constante que le développement technologique impose**.

À l'inverse, les individus appartenant aux classes favorisées l'accueillent avec empressement. Car ils se considèrent comme « puissants et souverains » aux yeux de la société, issus de la même norme qui régule ces outils, et se sentent donc protégés par eux, quand d'autres à l'inverse se retrouvent menacés. .../...

Le discours techno-libéral fait de l'augmentation technologique, individuelle, un gage de liberté : nous pouvons désormais facilement nous auto-former (grâce à des cursus en ligne accessibles n'importe où), nous auto-soigner (en parlant en visio à notre médecin), etc. Conséquence logique : nous sommes donc voués à nous auto-flageller en cas d'échec, puisque nous avons visiblement toutes les cartes en main...

Ne nous y trompons pas, cette myopie forcée a sa raison d'être. En renforçant l'injonction individuelle, on renforce aussi l'ordre établi, car ce n'est plus le fonctionnement global qui est remis en cause en cas d'échec, mais la responsabilité individuelle qui est invoquée. **Pointer l'individu pour mieux dédouaner le système**, la mécanique est déjà bien rodée dans les efforts demandés à chacun pour la préservation de l'environnement, quand les gouvernements peinent à prendre (et encore plus à tenir) des transformations à grande échelle.

Difficile de ne pas lier ce discours au développement foisonnant, ces dernières années, du concept de « résilience », qui inviterait chacun à trouver en lui et lui seul de quoi surmonter les pires épreuves. Importé de la psychologie sociale américaine, il en retrouve assez vite les racines :

l'objectif n'est donc plus le bien commun et la solidarité redistributive, mais la sélection naturelle au profit des « forts » capables de rebondir, les autres étant relégués dans les rangs des « assistés » ou des faibles. Le sociologue Thierry Ribault s'est élevé dans un livre contre cette injonction à la résilience qu'il décrit comme une « *technologie du consentement* ». .../...

Envoi personnel du 12/04/2023 d'un article par RogueESR
Site : rogueesr.fr

MUTATION ILLIBÉRALE ET TRANSGRESSION AUTORITAIRE

Ces chemins qui ne mènent nulle part...

Source : rogueesr.fr/20230412/

12 avril 2023.

Nous serons à nouveau dans la rue cette semaine pour défendre le droit à la retraite, les libertés publiques et la possibilité d'une réinstitution démocratique, seule capable de nous permettre de faire face aux urgences sociales et écologiques.

L'attente de la décision du **Conseil constitutionnel** pourrait nous bercer d'une illusion cruelle : que la fin de la crise démocratique que nous traversons puisse se trouver dans les ressorts de nos institutions. Or, quelle que soit cette décision, nous devons aujourd'hui regarder en face et nommer le moment que nous vivons pour ce qu'il est, celui de la transgression autoritaire que nous redoutions. Pour en sortir, il faut en finir avec la violation des principes démocratiques et les **violences policières**.

La mutation illibérale du mouvement jadis appelé « *En Marche* » était dès le départ inscrite au champ des possibles. On qualifie d'illibérale, une **politique qui est opposée aux principaux fondements du libéralisme politique** : la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, l'État de droit, la liberté de la presse, la liberté académique et les libertés individuelles. L'autoritarisme illibéral désigne un régime fondé sur l'élection, mais qui prétend ensuite détenir le monopole de la volonté générale du peuple et ignore de ce fait les limites constitutionnelles à son pouvoir, dépossédant ainsi les citoyens de leurs droits et libertés en exigeant d'eux un consentement à une vision unique du monde. Il s'oppose à l'idéal démocratique, qui suppose un pluralisme de rationalités en débat dans un espace public, et des institutions permettant la réalisation effective de la souveraineté du dêmos.

Certaines doctrines de libéralisme économique s’accommodent de l’illibéralisme politique, notamment sa variante « libertarienne », connue pour l’emphase avec laquelle elle déclare défendre les libertés individuelles. Son principal théoricien, Friedrich von Hayek, **ne se privait pas de faire l’éloge du général Pinochet**. Pour ses adeptes, la liberté qu’il s’agit de défendre est d’abord la liberté d’entreprendre, la liberté de mise en concurrence, la liberté du marché... qui, dès lors qu’elles sont les libertés principales, se résument à la liberté de prédation laissée à quelques uns ; la liberté politique, et notamment les libertés publiques collectives, comme le droit de manifester ou de faire grève, n’entrent guère en considération : un pays libre, pour ces « libéraux », c’est d’abord **un pays qui se tient sage**.

Depuis l’accession de M. Macron à la Présidence, le refus du dissensus organisé et de la mise en débat d’argumentations contradictoires, ainsi que la **prétention à occuper l’ensemble de l’espace politique rationnel et légitime**, relevaient déjà d’une tentation autoritaire. Plusieurs lois adoptées brutalement, une politique migratoire contraire à l’histoire post-révolutionnaire de la France ainsi que la répression violente de plusieurs vagues de manifestations, dont le mouvement des *Gilets-Jaunes*, furent autant de transgressions. Désormais, la fuite en avant est complète : **l’exécutif a lié son sort à celui des secteurs factieux de la police**, et sa figure dominante est un ministre de l’intérieur dont **l’ancrage à l’extrême-droite est aujourd’hui reconnu par la presse internationale** ; le gouvernement est ainsi solidaire d’un **transfuge de l’Action française, admirateur de la politique religieuse napoléonienne**, politique dont **l’inspiration antisémite** est avérée, et mis en accusation pour agressions sexuelles à propos desquelles une procédure court encore. Sans surprise, une fois aux affaires et confronté à une opposition politique vivace, cet idéal-type incarné de la droite illibérale se livre à des **déclarations hostiles aux droits humains** inédites depuis la fin de la guerre d’Algérie. Ce bréviaire maurassien, validé au sommet de l’État, a été lâchement cautionné ce mercredi dans l’hémicycle du Sénat par la cheffe du gouvernement. Une telle perte morale illustre s’il en était besoin la paresse intellectuelle dont se nourrit l’illibéralisme : outrance, conspirationnisme, mépris des faits.

Symétriquement à la post-vérité du moment Trump / Macron — l’adhésion à des récits que l’on sait être faux —, nous traversons un moment de suspension de la rationalité, où il est difficile de croire au récit de la transgression autoritaire qui repose sur des faits avérés. Le mythe élitiste selon lequel l’illibéralisme autoritaire ne saurait entraîner que des franges de la population à faible bagage scolaire et menacées de déclassement contribue au plafond d’incrédulité qu’il nous faut crever. [L’histoire des](#)

Lumières devrait nous avoir enseigné la vacuité du concept même de « despotisme éclairé » ; force est de constater qu'il n'en est rien, et qu'il fait retour sous la figure d'un monarque élu **qui fait fi du parlement, des corps intermédiaires comme de la démocratie sociale.**

Dire le virage illibéral de l'exécutif n'est pas banaliser le *Rassemblement national*, ni même mettre celui-ci sur un pied d'égalité avec l'ensemble du groupe *Renaissance*. Au contraire, c'est prendre au sérieux la situation créée par l'accession au pouvoir de M. Macron, et en combattre les dangers par l'énonciation de la vérité, devoir auquel nous nous sommes engagés comme universitaires. Il serait illusoire d'imaginer un retour à un exercice légitime du pouvoir par la promesse d'un référendum d'initiative partagée, d'une part quand les processus démocratiques fondamentaux sont, dans leur ensemble, mis à ce point à mal et, d'autre part, quand les modalités de ce référendum sont extrêmement longues et ne garantissent en rien qu'il y ait bien un référendum au bout (**un référendum est organisé si, à la fin de ce processus, la loi n'est pas examinée après un délai de six mois au Parlement**).

Notre responsabilité est de nous lever contre tout mouvement qui menace les principes fondateurs de l'Université et, par extension, de notre vie collective : humanisme, libre dispute, exigence de vérité, autonomie vis-à-vis de tous les pouvoirs. Exactement à l'image de l'urgence écologique, la crise démocratique exige des solutions drastiques, qui seront d'autant plus dures et dramatiques que nous tarderons à les mettre en œuvre. Ce n'est plus demain et dans les urnes qu'il faudra combattre l'extrême droite, mais bien dès aujourd'hui et dans la rue. L'urgence est à affirmer avec force notre **attachement aux libertés publiques, aux valeurs de la République** — *liberté, égalité, fraternité* — et aux principes du libéralisme politique. Notre contribution, comme chercheurs, comme savants, comme universitaires, passe par l'élaboration et la mise en débat des moyens d'instituer sans délai une démocratie à l'épreuve de l'illibéralisme autoritaire.

« Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le fera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse. » **Albert Camus.**

RogueESR
rogueesr.fr

Un complément d'information important à souligner :

Appel inter-collectifs de soutien au mouvement social

rogueesr.fr/wp-content/uploads/2023/04/Appel_inter-collectifs.pdf

Nous appelons à soutenir les grèves et les manifestations en opposition à la réforme des retraites. Son contenu, ainsi que les moyens mis en œuvre pour la faire inscrire dans la loi, sont contraires aux valeurs que nous défendons.

Réformes de l'imaginaire social et contrôle des subjectivités

rogueesr.fr/imaginaire_social_subjectivites/

Cet article est une version d'auteurs d'un texte initialement publié dans la revue Savoir/Agir, vol. 59-60 n°1, 2022, pp. 81-90.

Envoi personnel du 20/04/2023 d'un article par Guy CRÉQUIE

Site : guycrequie.blogspot.com/ ; "Le Messenger de la paix" :

guycrequie.blogspot.com/2022/08/

NON : MONSIEUR LE PRÉSIDENT, VOUS N'AVEZ AUCUNE ÉCOUTE ET COMPRÉHENSION DU PEUPLE !

Le Président est ce qu'il est ! Même si admettons, il était plein de bonne volonté dans sa croyance que sa réforme est justifiée et indispensable, il a deux handicaps :

1° Il a travaillé comme banquier dans une banque dont le nom est synonyme de richesse : **ROTSCHILD** ! Il a été l'assistant d'un grand philosophe : **Paul RICOEUR**, cette formation l'a aidé dans sa capacité à conceptualiser, débattre, analyser, mais il le fait dans **une optique libérale, exacerbée, d'ailleurs plus européenne que nationale qui ne comprend rien aux aspirations sociales et à la souffrance de nombre de ses concitoyens.**

2° Il a été élu (et l'a indiqué lui-même en 2017) lors de son premier mandat par effraction, utilisant habilement le discrédit de François HOLLANDE : ce qui l'empêcha de se représenter, et l'empêchement dans les affaires du candidat favori de l'élection de la droite républicaine : François FILLON, lequel obtint cependant 20% des suffrages.

Ensuite, **Emmanuel MACRON**, n'a eu aucune expérience de terrain avant son élection surprise : il n'a jamais été ni maire, ni élu municipal, ni

conseiller régional, ni sénateur, ni député...

Il éprouve de la difficulté à appréhender le quotidien difficile de son peuple, s'agissant des couches populaires : salariés ou agriculteurs, petits artisans et commerçants...

Il a une conception verticale du pouvoir et il garde encore quelques mois sa Première Ministre comme parfaite exécutante. **Élisabeth BORNE** a parlé durant quelques jours de pause et d'apaisement, puis, sans doute recadrée par le Président, la semaine suivante, parlait d'accélération des réformes.

Un certain nombre d'hommes politiques ont pris date pour 2027. Ils sont restés très silencieux, publiquement, s'agissant de cette réforme des retraites, ne voulant pas être impactés dans le discrédit ; ceci alors qu'ils en avaient appelé la mise en œuvre, je pense entre autres à Laurent WAUQUIEZ ou à Edouard PHILIPPE.

La présidente du RN (Rassemblement national), je l'ai précédemment signalé, attend son heure, elle a rappelé sa disponibilité pour 2027, tout en concédant qu'il reste quatre années à attendre et que sa candidature n'est pas totalement acquise.

Le Président MACRON a hâte de passer à autre chose. Il a fixé un calendrier de trois réformes à mettre en œuvre d'ici cent jours, appelant au dialogue des acteurs sociaux, mais si le MODEM, la CGPME (...) ont répondu ce jour à son invitation, les confédérations syndicales qui n'ont pas accepté sa porte fermée durant tous ces mois, attendent après le 1er mai et la réponse du Conseil Constitutionnel au second recours du **RIP** (référendum d'initiative partagée) déposé par les parlementaires de gauche.

Depuis 2020, il parle du monde d'après, d'être à l'écoute des salariés de première et seconde ligne ; mais les services publics, notamment de l'Hôpital public, de l'Enseignement, de la Justice, la médecine de ville vont au plus mal. Ensuite, ses chantiers annoncés n'ont aucun mode d'emploi décliné.

Durant son allocution télévisée de treize minutes à 20 H, le 17 avril, rien de concret n'a été annoncé pour la plus importante préoccupation des Françaises et des Français : je parle du pouvoir d'achat ! Ni concernant la pénibilité au travail, l'emploi des seniors...

La Crise, sociale et démocratique, va se poursuivre, il y aura encore des secousses sociales et institutionnelles. Ceci, compte tenu de l'autoritarisme et du radicalisme gouvernemental, malgré quelques emplâtres et artifices de façade : le social n'est pas dans son ADN !

On ignore, si l'intersyndicale, unie pour une première depuis des dizaines d'années à ce niveau, tiendra après le 3 mai, mais elle a marqué les esprits, a existé, et a plu aux Françaises et aux Français ! Certaines organisations accepteront-elles de discuter des autres dossiers, en faisant fi du dossier des retraites et notamment de la retraite à 54 ans = l'avenir proche nous le dira ; mais ce qui va se passer d'ici le 3 mai, va jouer dans un sens ou dans un autre à ce sujet et aura un rôle primordial.

© **Guy CRÉQUIE**,
ancien dirigeant syndical, écrivain observateur social
en attente d'édition « Pensées transmises à nos successeurs »
Éditions Maïa, juin 2023
guycrequie.blogspot.com

Signalement personnel du 13/04/2023 d'un article par Frédéric BOUTET
Site : p-plum.fr

LE GOUVERNEMENT DE LA FRANCE SOUS INFLUENCE GLOBALISTE

**Derrière l'Élysée, Matignon, quels que soient les
élus en place : c'est BLACKROCK & Co.**

Source : p-plum.fr/?p=443

13 Avril 2023

L'agenda globaliste modifie, réforme, restructure notre environnement – naturel et social – pour faire son profit. La violence succède au mensonge quand le mensonge ne marche plus. Leur trajectoire, c'est de remplacer toutes les activités humaines par des machines électroniques : ce serait notre destin inévitable et ce serait pour notre bien. Le XXI^e siècle serait celui où, avec la numérisation de tous les services, seulement 20 % de la population active serait utile à faire fonctionner l'économie. Mais que

feraient alors les 80 % des gens « inutiles » ? Il leur faudrait un revenu minimum... mais pas gratuit !

Pourquoi « peu importe les élus » ?

Depuis 1971, **la France ne peut plus battre sa monnaie : elle doit emprunter aux banques internationales.** Lorsqu'un candidat arrive aux postes de responsabilités, pour financer son programme, il se tourne vers elles. Elles répondent : « *ça dans ton programme, on finance ; ça, on finance pas* »... C'est donc leur programme qui s'applique et pas celui des élus. Et qui administre les banques internationales ? Ceux dans le monde qui ont le plus d'argent, les plus influents.

La fabrique du consentement

Avec la réforme des retraites, la violence des « forces d'un certain ordre » est bien visible. C'est le moment de remonter la piste du mensonge, d'aller voir à la racine, d'identifier ce qui nous a conduit à cela. La première chose est le **conditionnement des masses par la propagande** : le film de Jimmy Leibold « *Propaganda : la fabrique du consentement* » devrait être visionné par toute la population. L'histoire que nous raconte *France Inter* et tous les autres médias de masse, n'est pas la nôtre. Nous vivons notre vie avec notre corps. Notre histoire, c'est celle de nos rencontres, comme aujourd'hui en manif. N'attendons pas que les médias de masse nous racontent notre histoire, construisons-là au quotidien en cessant de les écouter, en cessant de mettre du bois dans leur feu. C'est le seul moyen.

Le projet de portefeuille d'identité numérique, c'est du 49.3

Savez-vous que depuis 2014, la commission européenne a lancé un programme de développement d'une infra-structure globale nommée le Marché Digital Unique : avec une seule appli dans l'ordiphone appelée « **portefeuille d'identité numérique** », on traverserait les frontières de l'**Union [Européenne]**, on ferait des achats, on payerait ses factures, eau, gaz, élec., on entrerait en discothèque, on vérifierait le statut vaccinal pour rendre visite à l'hôpital, les services de police consulteraient le casier judiciaire, les employeurs consulteraient la liste des diplômes. C'est en phase de test dans d'autres pays. **Cette transformation de notre vie n'a été soumise à aucun parlement.** Le développement du numérique est un non-sujet politique. Avant, c'était « *Dieu qui l'a voulu* », maintenant, c'est « *on n'arrête pas le progrès* ».

L'argent liquide même destin que les cabines téléphoniques ?

La disparition de l'argent liquide est programmée. Officiellement, on vous dira toujours « *mais vous pouvez encore payer en liquide* ». Jusqu'au jour où le nombre d'utilisateurs sera devenu suffisamment faible pour le supprimer sans trop de vagues, comme c'est arrivé avec les cabines téléphoniques.

Résister à leur changement permanent

Alors que les forces d'un certain ordre se déchaînent contre ceux qui se révoltent contre la réforme de Larry Fink, il y a aussi une autre forme de résistance qui doit s'installer : identifier ce qu'ils veulent nous faire faire et refuser de le faire. Payer en argent liquide est devenu un acte révolutionnaire ! Cesser d'utiliser le smartphone, cesser d'utiliser internet, ne pas être connectés, se regrouper pour accéder aux services, est une manière, non seulement de revitaliser nos relations humaines (et tant pis pour les heurts, c'est normal) ; mais aussi faire mourir à petit feu, le **processus de transformation du monde** qu'ils mènent grâce à la fascination des machines, leur puissance, leur « intelligence ». En réalité, l'« intelligence artificielle », ça n'existe pas. Relisez la définition du terme par son inventeur, Alan Turing : l'I.A., c'est le fait de pouvoir imiter l'humain ! Personne ne nous imitera : nous sommes uniques !

Frédéric BOUTET
p-plum.fr

Envoi personnel du 28/03/2023 d'un article par Maurice SARAZIN

DE L'UTILISATION PERVERTIE DES MONNAIES

(Texte partiel extrait d'un ouvrage concernant " *les causes du chômage*", écrit en 1994 par Maurice SARAZIN et diffusé avec son autorisation expresse)

.../...
"

On suppose que très longtemps les peuples primitifs ont pratiqué le troc, c'est à dire l'échange direct de produits. Puis, l'expansion démographique et la structuration des Sociétés humaines le nécessitant, la monnaie fut créée pour favoriser les échanges commerciaux. On peut, en schématisant un peu, affirmer que la première véritable monnaie internationale a été l'or.

L'or avait le mérite d'avoir une valeur intrinsèque, reconnue par tous, et si les pièces frappées par les différents États étaient d'appellations et de poids divers, l'équivalence en poids d'or de même aloi permettait des transactions commerciales en toute confiance.

On peut donc dire que l'or, à cette époque, était une monnaie internationale unique, **excluant toute spéculation sur la parité des monnaies**.

Cette confiance en l'or a longtemps perduré, même après l'usage généralisé du papier monnaie.

Il était encore fréquent, il y a peu de temps, de voir des masses importantes d'or circuler d'un État à un autre, pour compenser les échanges de monnaies en papier. Pendant longtemps, les monnaies en papier ont eu une équivalence constante, garantie par rapport à l'or.

Ainsi le Dollar Américain, qui a longtemps joué, et joue encore assez souvent aujourd'hui, le rôle d'une monnaie universelle, avait une parité garantie de **35 US Dollars** pour une once d'or. (1 OZ = 31 g)

Cette parité n'existe plus depuis longtemps et il faut, à présent, au moins 370 US Dollars pour avoir une once d'or !

Cherchez l'erreur !

Actuellement, la majorité des transactions importantes s'effectue sur la base de **transferts électroniques** d'ordinateurs bancaires à ordinateurs bancaires. Il s'agit de transferts de **signaux immatériels**, tout à fait représentatifs de **l'inconsistance réelle de cet argent fictif** qui néanmoins **asservit mieux l'humanité que ne pourrait le faire n'importe quel régime totalitaire, généralisé !**

En effet si on imagine que l'on puisse réunir sur une île déserte la totalité des grands possesseurs de capitaux de la terre avec tout leur argent. Si on suppose, qu'en tout et pour tout, cette île déserte ne comporte qu'un cocotier doté d'une seule noix de coco, on peut affirmer, sans conteste, que **le prix de la noix de coco est exactement la totalité de l'argent réuni en ce lieu isolé !**

Si de surcroît, on imagine qu'un séisme imprévu supprime cette île déserte de la carte du monde avec tout son contenu, cet incident regrettable sur le plan humain, **n'aurait aucune incidence notable sur la vie du reste**

de l'humanité. (À l'extrême, certains adeptes de l'humour noir, pourraient même prétendre que cette catastrophe ne serait que bénéfique pour le reste de l'humanité !).

Cette petite anecdote démontre bien que la valeur de toute monnaie est fictive, qu'elle soit de l'or, du papier ou des signaux immatériels. Cette valeur n'est rien d'autre que celle des choses auxquelles cette monnaie donne accès.

Autrement dit, l'ensemble des francs français détenus à travers le monde ne représente que les biens matériels aliénables du territoire français ainsi **que la valeur de son industrie et de son commerce.**

Si le comportement même des détenteurs de francs français est de nature à faire périliter le commerce et l'industrie de la France, la valeur des francs français aux mains de ces irresponsables finira par ne plus rien représenter et ils se seront ruinés eux-mêmes !

Ne soyez quand même pas inquiets sur leur sort, aucun financier international ne place très longtemps la totalité de son argent sur le seul franc français, ni d'ailleurs sur n'importe quelle autre monnaie. Il déplace soigneusement sa fortune sur telle ou telle monnaie, au fur et à mesure que les cours des dites monnaies évoluent en sa faveur, quand ce n'est pas lui-même d'ailleurs, qui fait varier ces cours par ses habiles manipulations, comme cela sera exposé ci-après.

Si, aujourd'hui, tous les détenteurs de francs français du monde souhaitent transformer ceux-ci en or, on assisterait à la plus belle catastrophe financière de tous les temps pour la banque de France. Jamais celle-ci n'aurait assez d'or dans ses réserves pour satisfaire la demande et le prix de l'or s'envolerait vers des sommets jamais atteints !

Le même scénario est applicable à n'importe quelle monnaie, et il est certain que de nos jours les cours des monnaies sont subjectifs et fixés arbitrairement en fonction de l'offre et de la demande sur les places boursières où toutes les manipulations sont possibles. **Surtout par les grands détenteurs de capitaux** qui ont des masses financières suffisantes pour peser sur les marchés monétaires et **s'enrichir à coup sûr.**

N'a-t-on pas vu récemment un certain Monsieur SOROS mettre en péril le franc français, dans l'unique souci d'arrondir confortablement le capital manipulé. Quand un Monsieur SOROS, en une seule opération de transfert de fonds sur le franc français, s'enrichit de plusieurs milliards, il appauvrit d'autant l'ensemble des Français.

A noter que ces grands détenteurs de capitaux sont habituellement fort discrets et presque des inconnus. Ils sont souvent **extra territoriaux** (notamment installés dans des paradis fiscaux bien à l'abri de l'impôt sur les grandes fortunes et même de l'impôt tout court). Apparemment, **ils s'entendent très bien entre eux** pour peser sur les taux d'intérêts dans tel ou tel pays de leur choix.

Les taux d'intérêts ne sont donc pas décidés par notre gouvernement mais par des entités financières extra territoriales qui, en détenant les capitaux, **détiennent le vrai pouvoir**. Ces entités, en "réglant" exactement leurs exigences de taux d'intérêts à la bonne valeur, s'assurent la pérennité de leurs augmentations de fortune.

Il importe en effet de ne pas tuer la poule aux œufs d'or en pratiquant des taux trop élevés, mais il faut que ces taux le soient suffisamment pour que les emprunteurs soient obligés, **une fois qu'un crédit est payé, d'en reprendre un autre aussitôt pour continuer à survivre**.

Il importe donc que nos politiques s'attaquent à ce problème et que des dispositions internationales communes soient prises pour empêcher de telles pratiques. **Voilà un fléau important sur lequel tout politique en mal de fonds de commerce électoral peut se créer sa clientèle !**

Il conviendrait d'instituer, notamment, une monnaie mondiale unique, excluant toute possibilité de spéculation sur les monnaies.

Il faut se rappeler que la monnaie a été créée pour constituer un moyen d'échange universel, bien commode dans les opérations de commerce et, qu'à l'origine de cette création, il n'était pas prévu que cette monnaie constitue, elle-même, **un objet de commerce**. Pourtant, on peut affirmer sans risque de contradiction, qu'aujourd'hui **une part prépondérante du chiffre d'affaire total du commerce des pays riches, résulte du commerce de l'argent**.

C'est ce déplacement de l'activité économique des **métiers de production et de commerce** vers le métier de l'argent qui est foncièrement pervers. On peut même ajouter qu'à l'origine, la vraie génération de richesses venait des métiers de production de biens matériels (qui sont en fait à taux d'emploi le plus élevé). Petit à petit, ce sont les métiers de commerce qui ont pris le pas sur les métiers de production. Les métiers du commerce sont utiles pour la distribution des produits fabriqués ou autres productions de biens de consommation, mais ils deviennent pernicieux quand ils sont plus rémunérateurs que les métiers de production. La première spéculation pure s'est produite dans les métiers du commerce. Aujourd'hui, ce sont les métiers de l'argent qui tiennent le haut du pavé et qui représentent le plus gros chiffre d'affaire.

Qu'advierait-il de notre société si tout un chacun avait économisé assez d'argent durant les années fastes pour prétendre vivre exclusivement du prêt de cet argent ?

Si tout le monde était prêteur, il n'y aurait personne pour emprunter et posons nous la question de savoir qui ferait vivre ces oisifs ? En seraient-ils réduits à manger leurs billets de banque ?

On peut donc imaginer que les détenteurs de capitaux ne souhaitent pas voir la concurrence se développer. Il leur importe que suffisamment de travailleurs restent actifs pour les servir et augmenter ainsi leur fortune par les emprunts que lesdits travailleurs contracteront nécessairement ; puisqu'ils n'auront pas de quoi se payer comptant ce que la publicité agressive leur propose d'acheter, sans plus attendre, chaque jour. Ils ont compris qu'il faut faire durer leurs privilèges. En détenant déjà assez d'argent, ces possesseurs détiennent également le vrai pouvoir qui leur permet d'empêcher les autres de s'enrichir ! Pourtant, certains détenteurs de capitaux, ont de telles fortunes, qu'ils pourraient vivre dans un luxe inouï, eux et leur descendance, durant plusieurs siècles sans l'avoir dépensée.

Que ceux-ci méditent sur les paroles d'un ami, philosophe à ses heures, qui déclarait : "***De mémoire de croque-morts, on n'a jamais vu un coffre fort suivre en pleurant un corbillard !***".

En effet nous sommes tous mortels et l'accumulation de fortune pour plusieurs générations est tout à fait ridicule. Les héritiers ont généralement le don inverse de leurs parents et arrivent généralement à dilapider en quelques mois ce que ceux-ci ont mis des années à économiser pour eux.

C'est l'essor économique des années 1965 à 1975 qui a généré des masses d'argent colossales qui, par la grâce des prêts bancaires et des manœuvres boursières, se sont sans cesse arrondies et ont attiré, vers les métiers de l'argent, des gens qui initialement étaient des producteurs ou des commerçants.

Les opérations de boursicotage qui favorisent parfois des escroqueries, ***dont la presse se fait discrètement l'écho de temps à autre***, donnent souvent des valeurs purement subjectives et largement surévaluées (ou l'inverse) à des actions de sociétés dont la santé financière est loin d'être représentative du cours réel de leurs actions. (Il vous suffit de lire *la presse de temps à autre* pour le vérifier).

Là aussi les gros détenteurs d'actions ont toutes facilités pour peser sur les valeurs et s'enrichir à coup sûr. Aujourd'hui, de nombreux particuliers assez

aisés, placent leur argent sur des produits de placement de type S.I.C.A.V., eu égard aux rendements élevés de ceux-ci.

Un tel comportement s'ajoute aux conséquences néfastes de la vie à crédit pour **diminuer le flux financier disponible** pour l'achat des biens d'équipement, même les plus durables."

.../...

Maurice SARAZIN

--

Ceci est de la libre expression utilisant un carnet d'adresses à caractère personnel, sans lien avec une activité professionnelle ou commerciale, et n'est donc pas concerné par le RGPD (article 18 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016), n'hésitez pas à dire stop ou encore !

Jean-Jacques Rey
site Internet : jj-pat-rey.com
sous-domaine
stats-au-monde.jj-pat-rey.com